

PREFET DE LA MOSELLE

Direction départementale des territoires

Service de l'aménagement, de la biodiversité et de l'eau

Dossier suivi par : Romain DECCO

Tél.: 03 87 28 30 84 Fax: 03 87 02 79 32

Mél: romain.decco@moselle.gouv.fr

Réf.: RD/CP ASPE-L13

Objet : Dossier de déclaration concernant la mise aux

normes du système d'assainissement de Férange

à EBERSVILLER

Accord avant le délai de 2 mois

PJ Fiche de renseignement descriptive du IOTA

Monsieur le Président.

Monsieur le Président du Syndicat Intercommunal d'Assainissement de l'Anzelina

> 3 bis, rue de France 57320 BOUZONVILLE

À l'attention de Monsieur Serge LAURENCE

Metz, le 1er septembre 2015

Après instruction de votre dossier de déclaration au titre des articles L. 214-1 à L. 214-8 du code de l'environnement relatif à :

La mise aux normes du système d'assainissement de Férange sur la commune de Ebersviller

pour lequel un récépissé n° 57-2015-00064 vous a été délivré en date du 20 juillet 2015, j'ai l'honneur de vous informer que je ne compte pas faire opposition à votre déclaration.

Dès lors, vous pouvez entreprendre cette opération à compter de la réception du présent courrier.

Le descriptif de l'opération est joint au présent courrier.

Copies de la déclaration, du récépissé et de ce courrier sont adressées dès à présent à la mairie de la commune de EBERSVILLER où cette opération doit être réalisée pour affichage pendant une durée minimale d'un mois. Ces documents seront mis à disposition du public sur le site internet de la préfecture de la Moselle durant une période d'au moins six mois. Le dossier de déclaration sera consultable en mairie.

Je vous rappelle que cette décision est susceptible de recours contentieux devant le tribunal administratif, par le déclarant dans un délai de deux mois et par les tiers durant un délai de un an, dans les conditions définies à l'article R. 421-1 du code de la justice administrative.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'assurance de ma considération distinguée.

Copie pour information:

- ECOLOR

7 place Albert Schweitzer 57930 FENETRANGE

- MATEC

18 Bd Paixhans 57000 METZ

- ONEMA - B.LABIGAND

- Mairie d'ÉBERSVILLER

11 rue Principale 57320 ÉBERSVILLER

LA RESPONSABLE DE L'UNITÉ POLICE DE L'EAU

VALÉRIE ANTOINE-POTIER